



Présentation
du nouvel outil
VIGIMITAGE

La Safer de l'Île-de-France au service
des collectivités pour un aménagement
durable de l'espace rural et périurbain



Vigimitage, qu'est-ce que c'est ?

Très répandu en Ile-de-France, le mitage reste très difficile à enrayer malgré les outils existants. C'est pourquoi, en coordination avec les services de l'Etat et de la Région Ile-de-France, la Safer de l'Ile-de-France a développé la plateforme Vigimitage©, le nouvel outil innovant des collectivités dans la lutte contre le mitage. Avec le concours des Directions Départementales des Territoires et des Associations des Maires, ce portail interactif en ligne, est mis gracieusement à disposition des collectivités et propose des solutions concrètes pour lutter efficacement contre ce phénomène.



3 OBJECTIFS SIMPLES

- **OBSERVATION** : Recenser les cas de mitage et suivre l'évolution du phénomène, développer un outil d'aide à la décision.
- **PRÉVENTION** : Identifier les secteurs à risques, informer et sensibiliser les principaux acteurs et gestionnaires de territoires, proposer des outils de prévention.
- **RÉSORPTION** : Mise à disposition de solutions concrètes (procédures administratives et pénales, guides et conseils, éditions de courriers et de documents permettant d'initier les procédures de résorption).

4 TYPES DE MITAGE

Le mitage peut prendre différentes formes et relève de tout type d'opération et d'installation, contraires aux règles d'urbanisme, qui altèrent l'occupation du sol. Il s'agit notamment de prolifération non maîtrisée de constructions en milieu rural et périurbain, aboutissant à un grignotage illégal, sporadique et progressif des espaces agricoles, forestiers et naturels qui compromet leur qualité et leur capacité productive.



Défrichement illégal



Dépôts sauvages



Construction illégale



Caravanage illégal

Les maires pourront donc « déclarer » un cas de mitage et initier une procédure de résorption en moins d'une minute !



DÉCOUVRIR PRÉVENIR PROCÉDURES S'ENTOURER





CALENDRIER

Etant donnée le contexte seine-et-marnais, l'application a été testée et déployée dans un premier temps sur ce territoire pilote.

- Déploiement en Seine-et-Marne : **le 22 mars 2021**
- Déploiement en Région Ile-de-France : **le 1^{er} juin 2021**
- Déploiement national : **2022**
- Application mobile : **2021 - 2022**

Le module **Vigimitage©** s'intègre dans **VIGIFONCIER+**, la plateforme d'aide aux communes dont la nouvelle version a été déployée par la Fédération Nationale des Safer en fin d'année 2020.



LES FONCTIONNALITÉS DE VIGIMITAGE©

- **Un espace d'accueil et d'informations**, présentant l'outil et proposant des ressources documentaires ainsi que des explications sur les différents phénomènes de mitage.
- **Un espace de « Déclaration d'un constat de mitage »**, qui permet aux utilisateurs, de déclarer une situation de mitage sur leur territoire, via un formulaire simple. Après validation du constat et identification du type de mitage, il est proposé à l'utilisateur d'accéder aux procédures adaptées au phénomène constaté et à un générateur de courriers types.
- **Un espace dédié à la prévention des phénomènes de mitage**, en proposant notamment des fiches conseils sur une bonne gestion du foncier, des rappels réglementaires, ou un répertoire des organismes locaux impliqués.
- **Un espace dédié aux procédures de résorption**, qui propose un accès aux guides, une liste de contacts par département, et un outil d'aide aux procédures via un générateur automatique de courriers types adaptés à chaque infraction. L'utilisateur pourra ainsi suivre chaque étape des démarches de résorption initiées lors de la déclaration.
- **Un espace de consultation des données**, via un moteur de recherche assisté. A travers un outil de traitements géomatiques simple d'utilisation, l'utilisateur pourra également afficher certaines couches cartographiques (PRIF, PPEANP, ZAP, ENS*, sites inscrits, cadastre, risques, limites administratives, aires d'accueil des gens du voyage, aires de grand passage etc.) propre à son territoire (orthophotos ou Scan 25-IGN). L'ensemble des données relatives au territoire de l'utilisateur pourront être exportées selon différents formats via un générateur de documents (pdf, Office).



NOS PARTENAIRES

- DRIAAF Ile-de-France
- Conseil Régional d'Ile-de-France
- FNSafer
- DDT 77
- AMF 77

* Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière, Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains, Zone Agricole Protégée, Espace Naturels Sensibles

Prévenir
Déclarer Observer
Sensibiliser
S'entourer
Résorber



Contact

vigimitage@safer-idf.com

Safer de l'Île-de-France
19 rue d'Anjou - 75008 PARIS
www.saferidf.fr
Twitter : SAFER_IDF
LinkedIn : Safer de l'Île-de-France

